

## 2CRSi annonce le large succès de sa levée de fonds d'un montant de 12 millions d'euros

- Levée de fonds d'un montant d'environ 12 millions d'euros par émission de 3 260 870 actions nouvelles réalisée pour 10,9 millions d'euros auprès d'investisseurs qualifiés et pour 1,1 million d'euros auprès d'investisseurs particuliers via la plateforme PrimaryBid
- Règlement-livraison des actions nouvelles le 18 mars 2024

Strasbourg (France), le 14 mars 2024 - 2CRSi (ISIN : FR0013341781) (la « Société »), le leader dans la conception et la fabrication de serveurs informatiques écoénergétiques haute performance, annonce le large succès de sa levée de fonds pour un montant total de 12 millions d'euros (l'« Offre Globale ») auprès d'investisseurs qualifiés, via la construction accélérée d'un livre d'ordres, pour un montant de 10,9 millions d'euros (le « Placement Privé »), et auprès d'investisseurs particuliers, via la plateforme PrimaryBid, pour un montant de 1,1 million d'euros (l'« Offre PrimaryBid »).

**Alain Wilmouth, Fondateur et Président Directeur général de 2CRSi, commente :**  
« Nous remercions nos actionnaires historiques pour leur confiance, ainsi que tous les autres investisseurs, qu'ils soient professionnels ou particuliers, pour leur participation à cette levée de fonds. Leur engagement nous permettra de bénéficier de ressources accrues pour tirer pleinement parti des opportunités exceptionnelles offertes par le boom de l'IA, nécessitant le déploiement de solutions technologiques innovantes qui allient performance et respect des enjeux environnementaux. Forts d'un carnet de commandes solide et d'une dynamique commerciale inédite dans notre histoire, nous jouissons aujourd'hui d'une excellente visibilité sur notre croissance et l'amélioration de nos marges. Au-delà de nos actionnaires, je tiens aussi à remercier chaleureusement tous nos collaborateurs, clients et partenaires qui contribuent chaque jour à nos succès à travers le monde. »

### Allocation des fonds

Pour rappel, le produit net de l'Offre Globale sera utilisé pour permettre à 2CRSi de se doter de fonds propres supplémentaires pour augmenter ses ventes de serveurs pour l'intelligence artificielle (IA), en sécurisant ses approvisionnements de composants NVIDIA devant équiper des serveurs. Ce marché, où 2CRSi jouit d'une reconnaissance internationale, est stimulé par une explosion de la demande mondiale pour des solutions technologiques de serveurs haute performance et de puissance de calcul et représente un relais de croissance majeur pour 2CRSi.

## Principales modalités de l'Offre Globale

Conformément aux décisions prises par le Conseil d'Administration réuni le 13 mars 2024, l'Offre Globale d'un montant total de 12 millions d'euros a été réalisée par émission, sans droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité, de 3 260 870 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** »), par le biais de deux offres distinctes mais concomitantes :

- Un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés conformément à l'article L. 411-2 du code monétaire et financier, en France et hors de France, à l'exception de certains pays, notamment des Etats-Unis d'Amérique, selon la procédure dite de construction accélérée du livre d'ordres (conformément à la 10<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale à caractère mixte du 30 novembre 2023) ; et
- Une offre au public destinée aux particuliers via la plateforme PrimaryBid (conformément à la 9<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale à caractère mixte du 30 novembre 2023), dans le même calendrier et les mêmes conditions financières que le Placement Privé et d'un montant maximum égal à 20% du Placement Privé.

Les Actions Nouvelles représentent environ 17,1 % du capital social de la Société, sur une base non diluée, avant la réalisation de l'Offre Globale, et 14,6 % du capital social de la Société, sur une base non diluée, après réalisation de l'Offre Globale.

Le prix de souscription par Action Nouvelle dans le cadre de l'Offre Globale a été fixé à 3,68 €, correspondant à une décote de 18,4 % par rapport au cours de clôture de l'action 2CRSi du 13 mars 2024, soit 4,51 €, et une décote de 19,5 % par rapport à la moyenne des cours pondérée par les volumes de l'action 2CRSi des 3 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission (soit les 11, 12 et 13 mars 2024), soit 4,57 €.

Le règlement-livraison des Actions Nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sont prévus le 18 mars 2024. Les Actions Nouvelles sont de même catégorie et fongibles avec les actions existantes, bénéficient de tous les droits attachés aux actions existantes et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le même code ISIN FR0013341781.

## Engagements de souscription

Conformément à son engagement, Alain Wilmouth, actionnaire, co-fondateur et PDG de 2CRSi, a souscrit dans le cadre de l'Offre Globale pour un montant total de 927k€ dont 650k€ par compensation de créances via sa holding HAW (Holding Alain Wilmouth), et directement pour un montant de 277k€ en numéraire étant précisé que ce dernier engagement a été réduit du fait de la forte sursouscription.

Michel Wilmouth, actionnaire et co-fondateur de 2CRSi, a souscrit dans le cadre de l'Offre Globale, à titre personnel et par compensation de créances, un montant de 50k€.

### Incidence sur la répartition du capital et des droits de vote

À l'issue du règlement-livraison, le capital social de 2CRSi sera porté de 1 714 070,25 euros à 2 007 548,55 euros, divisé en 22 306 095 actions de 0,09 euro de valeur nominale chacune.

À titre indicatif, à la connaissance de la Société, la répartition du capital avant et après la réalisation de l'Offre Globale est la suivante :

#### Répartition du capital et des droits de vote avant l'Offre Globale

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Holding Alain Wilmouth	10 333 330	54,3%	17 166 650	62,2%
Alain Wilmouth	928 258	4,9%	1 769 785	6,4%
Michel Wilmouth	850 000	4,5%	1 700 000	6,2%
Flottant	6 698 520	35,2%	6 698 520	24,3%
Autres	235 117	1,2%	247 509	0,9%
<b>Total</b>	<b>19 045 225</b>	<b>100,0%</b>	<b>27 582 464</b>	<b>100,0%</b>

#### Répartition du capital et des droits de vote après l'Offre Globale

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Holding Alain Wilmouth	10 509 960	47,1%	17 343 280	56,2%
Alain Wilmouth	1 003 551	4,5%	1 845 078	6,0%
Michel Wilmouth	863 586	3,9%	1 713 586	5,6%
Flottant	9 693 881	43,5%	9 693 881	31,4%
Autres	235 117	1,1%	247 509	0,8%
<b>Total</b>	<b>22 306 095</b>	<b>100,0%</b>	<b>30 843 334</b>	<b>100,0%</b>

### Incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la situation de l'actionnaire

À titre indicatif, l'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l'Offre Globale (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 13 mars 2024) sera, après l'émission des 3 260 870 Actions Nouvelles, de 0,85 % du capital.

### **Engagements de conservation et d'abstention**

Dans le cadre de l'Offre Globale, les actionnaires co-fondateurs, Alain Wilmouth (co-fondateur et PDG de 2CRSi, détenant directement et indirectement 59% du capital avant l'Offre Globale, et Michel Wilmouth (co-fondateur de 2CRSi détenant 4,5% du capital avant l'Offre Globale) ont réitéré leur vision et leur engagement dans 2CRSi en prenant un engagement de conservation de 270 jours portant sur la totalité des titres qu'ils détiendront post-Offre Globale, sous réserve des exceptions usuelles.

Par ailleurs, la Société s'est engagée à ne pas procéder à l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital pendant une période de 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre Globale, sous réserve des exceptions usuelles.

### **Intermédiaires**

Portzamparc – Groupe BNP Paribas et Gilbert Dupont – Groupe Société Générale sont intervenus en tant que Coordinateur globaux et Teneurs de livre Associés.

Le cabinet Jeantet est intervenu en qualité de conseil juridique et l'agence SEITOSEI.ACTIFIN Financial & Corporate Communication en qualité de conseil en communication financière.

### **Facteurs de risque**

L'attention du public est portée sur les facteurs de risques relatifs à 2CRSi et à son activité, présentés au sein du rapport financier annuel 2022-2023 publié par la Société et disponible sans frais sur le site internet de 2CRSi. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de 2CRSi. Les facteurs de risques présentés dans lesdits documents sont identiques à la date du présent communiqué.

En complément, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques spécifiques à l'émission suivants :

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques spécifiques à l'émission suivants :

- les actionnaires ne participant pas au Placement Privé ou à l'Offre PrimaryBid réalisée concomitamment verront leur participation dans le capital social de la Société diluée à la suite de ces augmentations de capital ou en cas de nouvel appel au marché pour financer la croissance de la Société ;
- des ventes d'actions de la Société pourraient intervenir sur le marché et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action de la Société. En particulier, des ventes d'actions de la Société par des actionnaires

importants de la Société pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action de la Société ;

- le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions nouvelles ; et
- la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement.

De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur le prix de marché des actions de 2CRSi.

### Prospectus

L'Offre Globale ne donne pas lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Ce communiqué ne constitue pas un prospectus en vertu du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié, ou une offre au public.

### À propos de 2CRSi

Créé à Strasbourg, le groupe 2CRSi conçoit, produit et commercialise des serveurs informatiques haute performance sur mesure et éco-responsables. Sur l'exercice 2022-2023, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 184 millions d'euros. Le Groupe commercialise désormais son offre de solutions innovantes (calcul, stockage et réseau) dans plus de 50 pays. 2CRSi est coté depuis juin 2018 sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0013341781) et ses titres ont été transféré sur Euronext Growth en novembre 2022. Pour plus d'informations : [www.2crsi.com](http://www.2crsi.com)

Pour plus d'informations : [www.2crsi.com](http://www.2crsi.com)

### Contacts 2CRSi

#### 2CRSi

Jean-Philippe LLOBERA  
Responsable Communication  
[investors@2crsi.com](mailto:investors@2crsi.com)  
03 68 41 10 70

#### Seitosei.Actifin

Foucauld Charavay  
Communication financière  
[foucauld.charavay@seitosei-actifin.com](mailto:foucauld.charavay@seitosei-actifin.com)  
01 80 18 26 33

#### Seitosei.Actifin

Michael Scholze  
Relations Presse financière  
[michael.scholze@seitosei-actifin.com](mailto:michael.scholze@seitosei-actifin.com)  
01 56 88 11 14

## AVERTISSEMENT

*Ce communiqué de presse, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions de la Société dans un quelconque pays.*

*La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus.*

*Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la Société ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (le « **Securities Act** »), tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. L'opération pourra exceptionnellement s'adresser à un nombre limité (i) d'investisseurs qualifiés aux Etats-Unis (« **qualified institutional buyers** » ou « **QIB** ») au sens de la Règle 144A (« **Rule 144A** ») en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié et/ou (ii) des investisseurs institutionnels accrédités (« **institutional accredited investors** ») au sens de la Rule 501 (a) (1), (2), (3), (7), (8), (12) ou (13) de la Regulation D du Securities Act (« **IAI** ») en vertu d'une dispense d'enregistrement conformément à la Section 4(a)(2) du Securities Act, notamment dans le cadre de l'Emission Réservée à une Catégorie de Personnes, sous réserve d'entrer dans les catégories déterminées conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce. Les actions de la Société seront offertes ou vendues uniquement en dehors des Etats-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'opération en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique. S'agissant des Etats membres de l'Espace économique européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des actions objets de ce communiqué nécessitant la publication par la Société d'un prospectus dans un Etat membre autre que la France. En conséquence, les actions de la Société ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf dans les cas ne nécessitant pas la publication par la société d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.*

*S'agissant du Royaume-Uni, le communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « **Financial Promotion Order** »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « **Personnes Habilitées** »). Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée.*

*Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué de presse contient des indications sur les objectifs de la Société ainsi que des déclarations prospectives. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont*

*fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la Société. Cette dernière n'est pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective. Ces informations sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations ni des hypothèses sur lesquelles elles sont basées, à l'exception de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable. Enfin, le présent communiqué de presse peut être rédigé en langue française et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.*